

MÉMO PROPHYLAXIE

1er Oct 2025 - 30 avril 2026

UN DAP BIEN REMPLI EN QUELQUES ÉTAPES

LES 5 POINTS CLÉS

1 Effectifs prévus à respecter ➤

2 Commentaires ➤

Indiquer notamment les analyses supplémentaires demandées

Adhérent ➤

3 Date ➤

4 Etat intervention ➤

5 Signatures ➤

I E 12 451.	 359530
Exploitation EDE	Acteur O Place de la Victoire
4 Tél. Mél : pa. 38 bovins sur EDE 4515. 38 bovins dans l'atelier	Tél : 02 Mél : ve. Laboratoire 1803301 : TERANA Cher 216, rue Louis Mallet 18014 BOURGES Cedex Tél : 0248211531
Intervention BSUR-MAIN-Dépistage collectif par le vétérinaire 45-prophylaxie bovine-Campagne 2025-2026	20 bovins sur DAP devant subir une prestation Date retenue pour le calcul de l'âge : 05/11/2025
Demandes BRU - Elevage - Brucellose bovine - ELISA sur sérum de mélange BVD - Elevage - BVD - ELISA Anticorps sur Sérum de mélange (lot) BVD1 - Elevage - BVD - ELISA Anticorps sur Sérum de mélange (lot1) IBR - Elevage - IBR - ELISA sur sérum de mélange avec divergents	Prévu 10 19 1 20

Commentaires DAP
SURNUMERAIRES : Noter n° complet à 10 chiffres + Analyses à faire
PARTIELLES : Maxi 90 jours entre 1ère et dernière PS
DATE LIMITE : 30 Avril

Commémoratifs
Appellation rhinotrachéite infectieuse bovine : Indemne IBR - Allégement
Appellation varron : Cheptel assaini en varron
Qualification brucellose bovine : Officiellement indemne
Qualification leucose bovine enzootique : Officiellement indemne
Qualification tuberculose bovine : Officiellement indemne
Adhérent GDS / OVS - GDS45



204520359530



204520359530



204520359530

Nombre de prélèvements réalisés lors du passage : _____

Nombre d'animaux tuberculinsés : _____

Etat intervention : TOTALE PARTIELLE FIN

N° Ordre : _____

et Signature du vétérinaire

Signature Eleveur



204520359530



204520359530



204520359530

GDS45 - GUILLOTIN Charline

utilisable du 20/10/2025 au 19/12/2025

1/3

204520359530



URGTV CENTRE
UNION RÉGIONALE DES GROUPEMENTS
TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES DU CENTRE



GDS
Centre



GDS
Loiret



INFORMATIONS DÉPARTEMENTALES : LOIRET

LES ÉTAPES

Dans le 45, les DAP sont envoyés toutes les semaines, de manière systématique, à l'approche de la date anniversaire ou à la demande du vétérinaire dès que le rendez-vous est fixé (Attention, il faut prévoir un délai d'une semaine minimum avant réception)

Les DAP accompagnent les prélèvements et sont **à envoyer au laboratoire** avec les précautions suivantes :

- **étiquettes** sur les tubes dans la **longueur**
 - pas d'aiguilles
 - numéro à **10 chiffres** et analyses précisées pour les bovins surnuméraires
- En cas de **prophylaxie partielle** envoyer les tubes avec une **copie de la 1ere page du DAP** et garder l'original pour le dernier passage. **Max 90 jours** entre le premier et le dernier passage.*
 - Max 60 jours entre l'édition du DAP et la réalisation de la prophylaxie

Remarque : Dans ce département le 1/3 payant est en place pour la prophylaxie et le BSE pour les adhérents au GDS/

QUE FAIRE SI

En cas de perte du DAP => Prévenir le GDS et demander une réédition de DAP

Si la prophylaxie ne peut pas être réalisée

- manque de contention => Informer le GDS et la DDPP par mail
- plus d'animaux => Informer le GDS et la DDPP
- pas les ressources (ex cutimètre pour TUB) => Contacter l'URGTV

Un problème ? Contactez un des interlocuteurs ci-dessous !

LES CONTACTS DE VOTRE DEPARTEMENT

DDPP du Loiret

email : ddpp-spaes@loiret.gouv.fr

tel service prophylaxie : 02 38 42 42 91

Cité administrative Coligny - Bâtiment C131
Faubourg Bannier 45000 ORLÉANS

GDS du Loiret

email : gds45@reseaugds.com

tel : 02 38 65 50 60

141 Allée Marcel Lerouge, 45770 Saran

Laboratoire Terana

email : cher@labo-terana.fr

TERANA Cher

Tél : 02 48 21 15 31

216 rue Louis Mallet 18000 BOURGES

OVVT / URGTV

email : animateur@urgtvcentre.fr

urgtvcentre.fr

tel : 07 80 41 97 28

Vétos : Drs Xavier Rizet et Olivier Camus - Gien

NOTES PERSONNELLES